

Dossier de presse

Nouméa, le 20/12/2019

Conseil d'administration du 19/12/19

Le conseil d'administration de l'OPT-NC, présidé par Yoann Lecourieux, s'est réuni le jeudi 19 décembre à la direction générale.

Parmi les délibérations approuvées, on retiendra, entre autres, l'évolution de certains tarifs des services télécoms et postaux ainsi que l'approbation du budget primitif 2020 de l'OPT-NC.

1

Evolution de l'Internet fixe au 1er mars 2020

Dans le cadre de l'actualisation permanente de son catalogue, l'OPT-NC fait évoluer ses offres dans le domaine de l'Internet fixe en Nouvelle-Calédonie.

Les mesures d'amélioration engagées portent sur 2 axes principaux :

- d'un point de vue technique : avec la mise en place de l'extension de serveurs de réplication (caches) en local qui a permis de « rapprocher » les internautes de nombreux contenus numériques, issus de grands groupes (Google, Akamai, Canal+, Netflix, Facebook, etc.), offrant une qualité de service (QoS) accrue ;
- d'un point de vue commercial : au travers de révisions régulières et significatives des tarifs des trois offres de trafic Internet (collecte haut débit, trafic local et proximisé, trafic international).

Du côté des accès, l'OPT-NC, dans le cadre du très haut débit (THD) fixe, investit fortement pour déployer la fibre optique dans l'ensemble des foyers calédoniens afin de garantir des accès Internet très haut débit.

OPTimo

L'abonnement OPTimo correspond au raccordement du client à la boucle locale, c'est-à-dire de son domicile jusqu'aux équipements actifs du central le plus proche. Ce raccordement se fait soit sur un réseau cuivre avec la technologie ADSL, soit sur un réseau fibre optique avec la technologie GPON.

La tendance internationale s'oriente vers des accès 100Mb/s et 1Gb/s pour répondre aux besoins des clients en services de vidéo à la demande (usages 4K) et à la forte orientation des entreprises vers la virtualisation des applications et équipements.

Les internautes calédoniens ont des attentes comparables à celles de la métropole et du reste du monde entraînant de facto un besoin croissant en débit.

L'OPT-NC augmente les débits OPTimo

L'offre d'accès OPTimo est aujourd'hui composée de 2 profils :

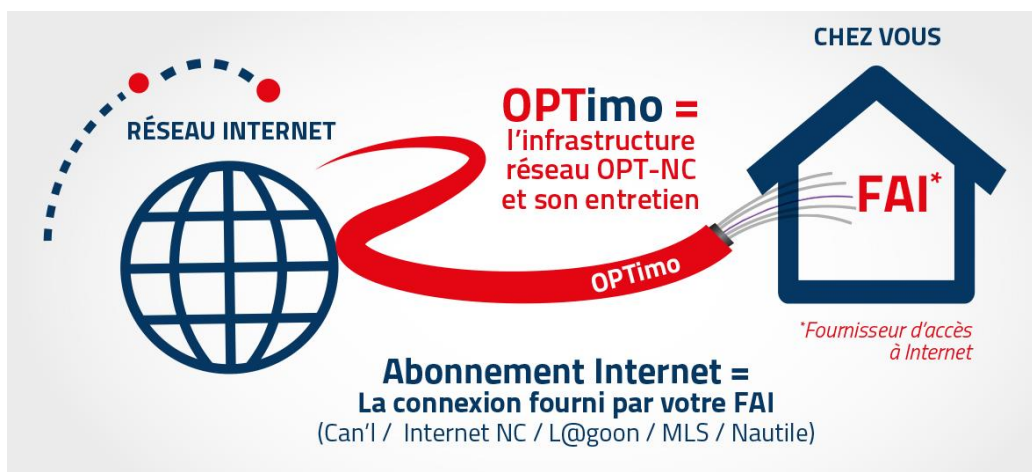
- OPTimo avec un débit descendant jusqu'à 30 Mbits/s et montant 5 Mbits/s (disponible en ADSL sur support cuivre ou en fibre optique) ;
- OPTimo THD avec un débit descendant jusqu'à 100 Mbits/s et montant 20 Mbits/s (disponible en fibre optique uniquement).

Avec cette nouvelle gamme proposée :

- l'offre OPTimo permettra 3 fois + de débit pour le même prix jusqu'à 100Mb/s pour 1 680 FTTC,
- l'offre OPTimo THD permettra 9 fois + de débit, jusqu'à 1Gb/s, pour seulement 256 FTTC de plus.

2

Pour bénéficier pleinement des nouvelles possibilités de débit proposées, les clients doivent souscrire à l'offre appropriée correspondante auprès de leur FAI.



	Gamme actuelle		Gamme proposée	
	OPTimo	OPTimo THD	OPTimo	OPTimo THD
Prix de l'abonnement mensuel	1.600 F HT Soit 1.680 F TTC	2.280 F HT Soit 2.394 F TTC	1.600 F HT Soit 1.680 F TTC	2.500 F HT Soit 2.650 F TTC
Eligibilité	Cuivre en fonction de l'affaiblissement Fibre optique	Fibre optique	Cuivre en fonction de l'affaiblissement Fibre optique	Fibre optique
	Débits	Débits	Débits	Débits
Débit Ethernet descendant	Jusqu'à 30 Mb/s	Jusqu'à 100 Mb/s	Jusqu'à 100 Mb/s	Jusqu'à 1 Gb/s
Débit Ethernet ascendant	Jusqu'à 5 Mb/s	Jusqu'à 20 Mb/s	Jusqu'à 20 Mb/s	Jusqu'à 300 Mb/s

Les débits Internet et le réseau fédérateur

Socle de l'Internet en Nouvelle-Calédonie, le réseau fédérateur, repose sur une plate-forme de services mutualisés assurant des fonctions de routage des flux internet (IP) entre :

- l'Internet mondial au travers du câble sous-marin Gondwana et les moyens de secours aujourd'hui satellitaires ;
- les clients du réseau fédérateur ;
- les internautes.

Les clients du réseau fédérateur sont principalement les fournisseurs d'accès Internet (FAI) dont l'activité consiste à proposer à leurs clients finaux un service d'accès à Internet et les services associés (Téléphonie sur IP, mail, Télévision sur IP...). Il s'agit de CANL, Internet NC, MLS, Nautile et Offratel.

Les capacités de trafic, qui représentent les principales charges des FAI, ont fortement baissé ces dernières années. Ainsi le tarif des capacités de « trafic international » est passé de 11 916 F HT au 1er mars 2016 à 6 309 F HT au 1er octobre 2019. Dans le même temps, ce type de trafic a plus que doublé, passant de 7 Gb/s à 18 Gb/s aujourd'hui. Les capacités de trafic local et proximisé, composées à plus de 98% des trafics issus des caches, ont été revues également à la baisse et sont proposées depuis juillet 2019 au tarif moyen de 1 200 F HT. Ce trafic représente plus de 30Gb/s.

L'explosion des trafics tant locaux qu'internationaux, est donc plus que jamais une réalité qui s'impose à tous les acteurs calédoniens. L'OPT-NC, de par son rôle d'aménageur numérique, se doit de soutenir la croissance du secteur. Il lui faut ainsi adapter sa stratégie pour répondre aux besoins et attentes des acteurs du numérique et des Calédoniens et ainsi participer efficacement à la mise en place d'une meilleure qualité de service (QoS) pour tous les internautes.

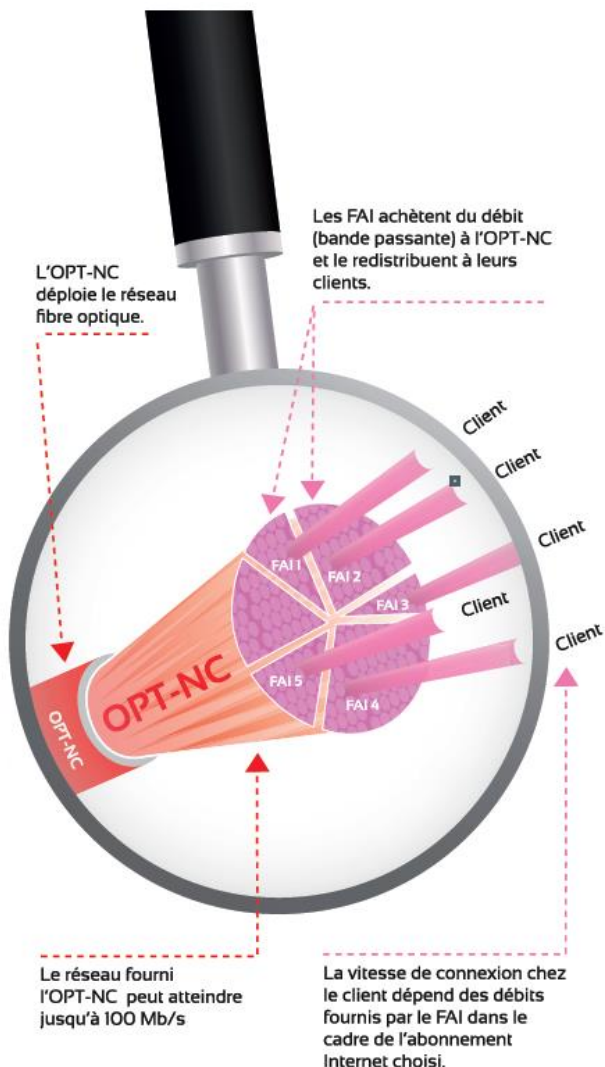
Pour toutes ces raisons, l'OPT-NC fait évoluer le modèle du réseau fédérateur en fusionnant certains trafics permettant ainsi une baisse de plus de 40% sur les tarifs des capacités de trafic international et local proposées aux FAI.

Le prix moyen de ce trafic « Réseau Fédérateur » fusionné sera d'environ 1.420 F HT par Mbits/à mars 2020 (contre 2.730 F HT en moyenne aujourd'hui).

Ces évolutions permettront aux FAI de pouvoir continuer à accompagner la croissance des usages internet et viendront soutenir la montée en débit des accès OPTimo.

Fournisseurs d'accès à Internet et OPT-NC, qui fait quoi ?

- L'OPT-NC finance, fournit et entretient les infrastructures techniques (câble sous-marin et réseau de lignes sur le territoire) qui permettent de connecter physiquement les clients au téléphone fixe et à Internet grâce au cuivre ou à la fibre optique.
- Les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) louent de la bande passante à l'OPT-NC et proposent aux clients particuliers ou professionnels différentes offres de services : connexion Internet, appels à l'international, télévision, etc.



Le câble sous-marin qui relie la Nouvelle-Calédonie à l'Australie peut être comparé à une autoroute comportant des milliers de voies. La bande passante correspond au nombre de voies qu'un FAI loue à l'OPT-NC. Votre vitesse de navigation sur Internet dépend de cette bande passante et de l'offre que vous avez choisie ainsi que de l'éligibilité de votre ligne.

Evolution des tarifs des services postaux au 1^{er} mai 2020

L'Office des Postes et des Télécommunications de Nouvelle-Calédonie procédera à des ajustements tarifaires au 1^{er} mai 2020. Cette évolution permet d'assurer la pérennité du service universel postal dans un contexte d'accélération de la baisse des volumes du courrier et de continuer à moderniser les offres et services pour répondre aux usages et aux besoins de ses clients.

Il est important de souligner que d'un point de vue global OPT-NC, les déficits des activités courrier et colis ainsi que services financiers sont aujourd'hui compensés par la rentabilité des télécoms, service public de la Nouvelle-Calédonie en monopole. Pour autant, la contribution de ces derniers tend à se réduire du fait des baisses tarifaires notamment mobiles et Internet.

Ainsi, des sujets tels que la revalorisation des tarifs de l'affranchissement et la réduction du déficit des services financiers deviennent indispensables pour le maintien de la capacité d'autofinancement et permettent la poursuite des évolutions tarifaires à la baisse des offres télécoms notamment mobile et Internet, attendues par les clients.

L'augmentation du timbre aura un impact relativement faible pour les clients particuliers

La majorité des volumes de courrier en local est portée par les clients professionnels dont 9 clients qui détiennent l'essentiel des volumes (gouvernement de NC, CAFAT, les banques, ENERCAL, EEC et CDE).

Selon les résultats d'une enquête¹, 34% des clients professionnels envisagent une dématérialisation de leurs courriers d'ici 2 ou 3 ans. De plus, la stagnation de l'affranchissement à des tarifs particulièrement bas n'a pas favorisé la mise en place de démarches de modernisation et de dématérialisation fortes chez les grands émetteurs.

Les clients particuliers, quant à eux, achètent en moyenne moins de 10 timbres par an.

Pour un client qui achète un carnet de 10 timbres autocollants par an, l'évolution du timbre représentera une augmentation de 65F par timbre.

Au regard de ces éléments, il est apparu impératif de repenser l'affranchissement de façon globale en plus de revaloriser sa tarification.

Les mesures qui ont été validées portent sur :

- la simplification des grilles tarifaires ;
- la revalorisation des tarifs.

Les augmentations tarifaires proposées ont pour objectif à trois ans de réduire de moitié le déficit de l'activité. Elles s'articulent de la façon suivante :

- côté courrier, une hausse forte la première année (+87% sur le timbre local moins de 20g) puis plus modérée les années suivantes (+29% la seconde année et +17% la troisième année) ;
- côté colis, une revalorisation plus limitée (environ +10% par an sur le colis local et le colis sortant). En effet, cette activité bénéficie d'un potentiel de développement au travers de services additionnels qui pourront dans l'avenir compenser une partie du déficit.

¹ Enquête menée auprès de nos clients professionnels courrier/colis de novembre 2018 à février 2019

MESURE 1 : SIMPLIFICATION DES GRILLES TARIFAIRES

Les grilles tarifaires de l'affranchissement courrier et colis composées aujourd'hui de 200 tarifs différents (113 tarifs pour le courrier, 84 tarifs pour le colis) ont été revues.

Ainsi il a été proposé, sur la base des flux mesurés, de :

- regrouper certaines tranches de poids et ainsi passer le nombre maximum de tranches de 22 à 5 pour le courrier prioritaire international, à l'instar de ce que l'on peut retrouver notamment en France métropolitaine ;
- fusionner certaines destinations ;
- harmoniser les grilles de l'affranchissement local et international tant pour le courrier que le colis.

MESURE 2 : REVALORISATION DES TARIFS DE L'AFFRANCHISSEMENT

Dans un objectif de réduction du déficit de l'activité courrier et colis globale, il a été validé de faire évoluer les tarifs de l'affranchissement à la hausse par palier sur les 3 années à venir (à compter du 1^{er} mai 2020).

Le tarif des timbres étant un élément structurant de l'activité courrier et colis, les offres suivantes verront leurs tarifs directement ou indirectement impactés :

- le courrier ;
- le colis ;
- les prêts-à-poster ;
- les envois en nombre (journaux, Postimpact et Postcontact).

COURRIER LOCAL NC

POIDS	TARIFS au 1er mai 2020	TARIFS au 1er mai 2021	TARIFS au 1er mai 2022
jusqu'à 20 g	140	180	210
21 à 100 g	280	360	420
101 à 250 g	420	540	630
251 à 500 g	560	720	840
501 g à 2 000 g	700	900	1050

COLIS LOCAL NC

POIDS	TARIFS au 1er mai 2020	TARIFS au 1er mai 2021	TARIFS au 1er mai 2022
moins de 500 g	700	900	1 050
500 g à 1 kg	840	1 080	1 260
1 à 2 kg	980	1 260	1 470
2 à 3 kg	1 120	1 440	1 680
3 à 5 kg	1 260	1 620	1 890
5 à 10 kg	1 680	1 980	2 310
10 à 20 kg	2 940	3 060	3 150

Approbation du budget primitif 2020

Le budget primitif (BP) 2020 a été élaboré selon la lettre de cadrage de la direction générale laquelle s'alignent aux recommandations déclinées dans les incontournables stratégiques 2019-2023 de l'office et dans le débat d'orientation budgétaire (DOB) 2020 validé par le CA en octobre dernier.

Le BP 2020 s'inscrit dans la continuité de la démarche de maîtrise des charges déjà engagée depuis près de 2 ans par l'office dans le but de confirmer en 2020 les tendances observées en 2019.

L'objectif est de stopper la dégradation progressive des indicateurs financiers et d'améliorer la fiabilité des prévisions budgétaires:

- Favoriser le réalisme sur la capacité à faire,
- Stabiliser la masse salariale,
- Baisser les autres charges,
- Stabiliser les revenus,
- Limiter les investissements non productifs.

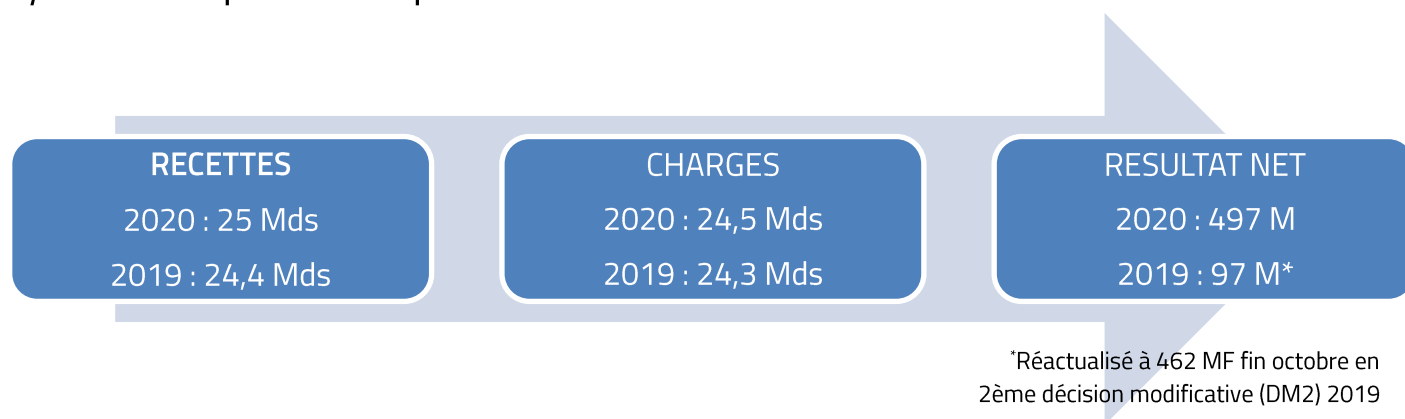
Les actions mises en place dans le cadre des incontournables stratégiques par l'OPT-NC depuis 2018 portent leurs fruits et permettent de contenir l'effet ciseau constaté (hausse des charges et baisse du chiffre d'affaires). Néanmoins, la vigilance reste de mise car, si les résultats nets de 2017 (206 MF) et 2018 (280 MF) ont été positifs, ils restent malgré tout éloignés des exercices précédents. L'office doit donc poursuivre ses efforts sur chacun des 3 axes stratégiques (financier, client et organisation).

7

L'exercice 2020 devrait être marqué par deux éléments ayant un fort impact sur les résultats :

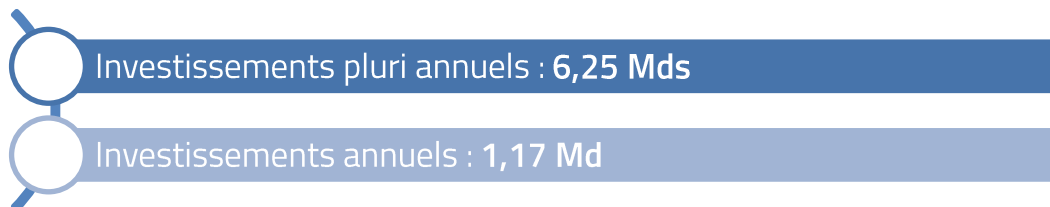
- l'augmentation pluriannuelle du tarif d'affranchissement local et international prévue dès 2020, pour la première fois depuis quinze ans en Nouvelle-Calédonie ;
- l'inscription en investissement de l'opération de sécurisation domestique et internationale de la Nouvelle-Calédonie par câble sous-marin.

Synthèse du compte de résultat prévisionnel 2020 en FCFP



Des investissements toujours aussi conséquents

Les investissements d'un montant de 7,4 Mds ont été proposés et arbitrés dans un souci de réalisme budgétaire, de redimensionnement et de priorisation des projets :



Des investissements pluri annuels soutenus

Télécommunications

4,3 Mds (dont 1,6 Md pour le câble sous-marin)

- Déploiement et évolution du Mobile (860 MF) et du THD Fixe (850 MF)
- Evolution et extension du réseau de distribution d'abonnés (540 MF)
- Sécurisation du réseau de transport par boucle optique (200 MF)
- Installations solaires sur site mobile et fournitures de batteries (120 MF)
- Enfouissement des réseaux sur les traversées de villages de la province Nord et la province Sud (50 MF)
- Lancement de l'« Architecture internet » pour adapter l'architecture actuelle à l'arrivée du second CSM (50 MF)
- Sécurisation du câble sous-marin suivant un tracé NC/Fidji intégrant la sécurisation domestique (1 635 MF)

8

Système d'information

1,1 Md

- Continuité du programme Convergence (480 MF), des contrats de maintenance évolutive (306 MF) et du décisionnel (37 MF)
- Evolutions techniques des outils de la DSI (120 MF) et de l'infrastructure (38 MF)
- Programmes liés au SDSI [digitalisation parcours clients, portail services postaux, GMAO] (61 MF)

Patrimoine

0,8 Md

- Continuité des programmes de construction et d'aménagement des agences

Avec un niveau d'investissements élevé et maintenu en 2020, l'OPT-NC confirme son rôle d'aménageur du territoire avec l'installation d'infrastructures. Il contribue au développement économique de la Nouvelle-Calédonie grâce aux nombreux chantiers en cours et à venir réalisés avec des entreprises locales.

Entre les investissements et le budget de fonctionnement ce sont près de 25 Mds de Francs qui seront injectés dans l'économie calédonienne.

Contact presse :

Camille DUMARTY

Chargée de communication externe

Tél. 26 82 38 - 82 77 67

camille.dumarty@opt.nc